

Cercle d'histoire  
d'archéologie et de  
folklore d'Uccle  
et environs

Geschied- en  
heemkundige kring  
van Ukkel  
en omgeving

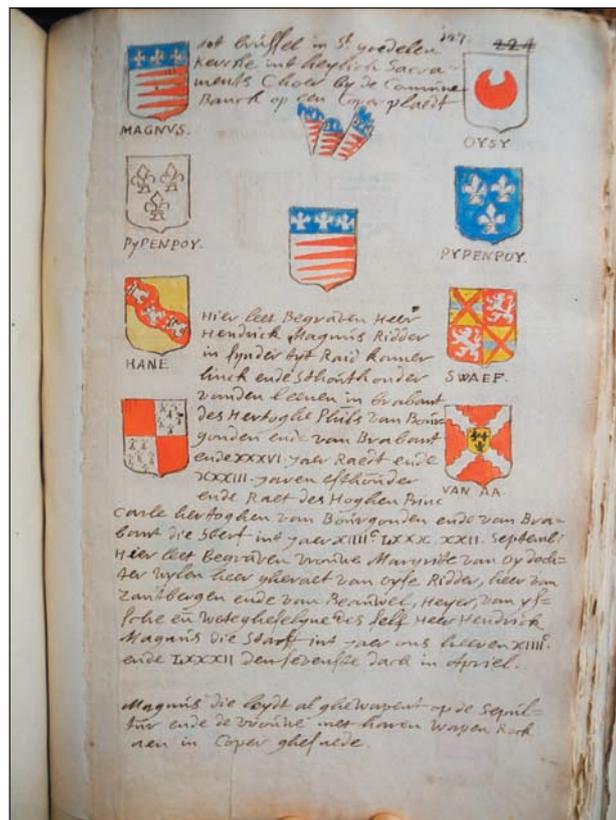


# UCCLENSIA

Revue bimestrielle - Tweemaandelijks tijdschrift

Novembre - November 2013

247



## Le Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs

Fondé en 1966, il a pris en 1967 la forme d'une a.s.b.l. et groupe actuellement près de 350 membres cotisants.

A l'instar de nombreux cercles existants dans notre pays (et à l'étranger), il a pour objectifs exclusifs d'étudier et de faire connaître le passé d'Uccle et des communes environnantes et d'en sauvegarder le patrimoine. Dans ce but il organise un large éventail d'activités : conférences, promenades, visites guidées, excursions, expositions, éditions d'ouvrages, fouilles, réunions d'étude.

En adhérant au cercle, vous serez tenus au courant de toutes ces activités et vous recevrez cinq fois par an la revue "UCCLENSIA" qui contient des études historiques relatives à Uccle et à ses environs, ainsi qu'un bulletin d'informations.

Le cercle fait appel en particulier à tous ceux qui sont disposés à collaborer à l'action qu'il mène en faveur d'un respect plus attentif du legs du passé.

### **Administrateurs:**

Jean-Marie Pierrard (président)  
Patrick Ameeuw (vice-président)  
Pierre Goblet (trésorier)  
Françoise Dubois-Pierrard (secrétaire)  
André Buyse, Léo Camerlynck, Eric de Crayencour,  
Clément Forges, Marie-Jeanne Janisset-Dypréau,  
Stephan Killens, Yvan Nobels,  
Clémy Temmerman, Louis Vannieuwenborgh

**Mise en page d'Ucclesia :** André Vital

### **Siège social:**

rue Robert Scott, 9  
1180 Bruxelles  
téléphone: 02 376 77 43

courriel: [patrick.ameeuw@skynet.be](mailto:patrick.ameeuw@skynet.be)

N° d'entreprise 410.803.908  
CCP: 000-0062207-30  
IBAN : BE15 0000 0622 0730

### **Montant des cotisations:**

Membre ordinaire	10 €
Membre étudiant	5 €
Membre protecteur	15 € (minimum)

**Prix au numéro de la revue Ucclesia :** 3 €

# UCCLENSIA

Novembre 2013 - n° 247

November 2013 - nr 247

## Sommaire - Inhoud

Le Hof ten Hane, restitué par une aquarelle de F.-J. Derons (1733)  
L'histoire du château et de son domaine

*Patrick Ameeuw, Eric de Crayencour, Louis Vannieuwenborgh* 3

La vie du Cercle 26

Nouvelles brèves 28

*En couverture : Reproduction de l'építaphe d'Henri Magnus (+ 22 septembre 1480)  
et de son épouse Marguerite d'Oisy (+ 7 avril 1482) (voir article).*

*En couverture arrière : Le château du Hof ten Hane en 1733, aquarelle par Derons.  
La demeure était bâtie au bord d'un terrain pentu visible à droite*

Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, Services de l'Education permanente  
et du Patrimoine culturel, de la Commission communautaire française de Bruxelles - Capitale  
et de la commune d'Uccle



*Le château du Hof ten Hane en 1733, aquarelle par Derons (sur papier, 30 x 39 cm).  
La demeure était bâtie au bord d'un terrain pentu visible à droite  
(voir aussi texte et dernière illustration de l'article).*

# Le Hof ten Hane, restitué par une aquarelle de F.-J. Derons (1733) L'histoire du château et de son domaine

**Patrick Ameeuw, Eric de Crayencour, Louis Vannieuwenborgh**

*Le Hof ten Hane a été l'un des plus prestigieux châteaux anciens d'Uccle, tant par l'importance de sa construction et de son domaine que par la qualité de ses occupants. Il a disparu vers 1890 et seuls quelques amateurs d'histoire en ont conservé le souvenir. La publication de sa seule représentation connue, inédite à ce jour, nous fournit l'occasion d'en rappeler l'histoire qui remonte au XIII<sup>e</sup> siècle.*

En 1998, Stephan Killens, l'un de nos administrateurs, acquiert, à la vente de la collection d'Arenberg, une aquarelle originale du XVIII<sup>e</sup> siècle représentant le château du Hof ten Hane. Notre Cercle désire offrir à ses membres la reproduction en couleur de ce document exceptionnel. Nous remercions M. Killens d'avoir permis cette publication.

Le Hof ten Hane est l'un de ces petits fiefs uclois comme Overhem, Groelst, Steen, coincés entre les grandes seigneuries de Stalle et de Carloo, avant d'être, bien souvent, englobés par elles.

Le regretté Jacques Lorthiois se proposait de reprendre l'étude de cet ancien domaine afin de joindre une publication de valeur à l'édition de

l'aquarelle dans *Ucclesia*. Sa disparition n'a pas permis la réalisation de ce projet.

La publication de cette aquarelle est accompagnée d'un état de la question sur le Hof ten Hane. Nous bénéficions à cette fin des notes de travail que Jacques Lorthiois avait rassemblées en vue de son étude et dont son épouse a bien voulu nous transmettre une copie. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée. Nous nous sommes donc servis de ces fiches manuscrites dans la mesure où nous avons pu les exploiter. Rappelons qu'à l'avenir ces notes feront partie d'un "fonds Lorthiois" qui sera légué aux Archives de la Ville de Bruxelles et fera la joie des érudits locaux.

## **L'aquarelle de Ferdinand-Joseph Derons (Bruxelles, 1700 – 1762)**

L'artiste, auteur de l'aquarelle (plume et lavis) s'appelle Ferdinand-Joseph Derons. Fils d'un organiste, il a été baptisé à Saint-Géry. Il fréquenta très brièvement l'Académie de Bruxelles. S'il est qualifié de "*schilder*", il n'a pas appartenu à la corporation des peintres. La ville de Bruxelles, mais surtout ses environs campagnards ont retenu l'attention du dessinateur, avec une prédilection

pour les maisons de plaisance. La plupart de ces demeures ayant disparu, la valeur historique de ses dessins est inestimable. C'est particulièrement vrai pour le Hof ten Hane ; son aquarelle est la seule représentation précise qui nous en soit connue.

En 2007, eut lieu à l'hôtel de Ville de Bruxelles une exposition intitulée « *De la ville et ses plaisantes campagnes : regards sur Bruxelles et ses environs au 18<sup>e</sup> siècle* », présentant des dessins et peintures de Ferdinand-Joseph Derons et d'André Martin. Les deux artistes étaient liés et partageaient le

même intérêt pour Bruxelles dont ils ont laissé de nombreuses vues. A cette occasion, un album, faisant office de catalogue, a été édité, sous la direction d'Anne Deknop (édité à la Renaissance du Livre dans la Collection *Fontes Bruxellæ*, n° 4).

La notice biographique consacrée à Derons était basée sur un article inédit de Jacques Lorthiois. Un malheureux concours de circonstances a fait que l'aquarelle représentant le Hof ten Hane n'a pas été reproduite dans le catalogue<sup>1</sup>. Avec la parution de celle-ci dans *Ucclesia*, l'omission est réparée.



Uccle en 1741 d'après le géomètre Everaert (le plan n'est pas orienté au nord mais à l'est). On reconnaît le château entouré de ses jardins, l'étang, le bois et le grand champ, dit Hofvelt, limité par la chaussée d'Alseberg et la Cauterstræet (future rue Egide Van Ophem, dont le tracé sera partiellement modifié lors de la construction de la ligne de chemin de fer). La rue des Poussins et la rue (et chemin) du Coq présentent déjà leur configuration actuelle. La rue des Trois Arbres figure également sur le plan. Elle aboutissait face à la rue des Poussins. Aujourd'hui, elle débouche sur la chaussée d'Alseberg plus au nord. En bas à gauche, on retrouve Stalle et l'Ukkelbeek.

(Détail de la carte d'Uccle, partie occidentale, intitulée *Eerste Carte figuratief*, par Charles Everaert, 1741, AGR Cartes et plans manuscrits, n° 2394).

## Le château de Hof ten Hane, résultat d'un développement organique

L'aquarelle est intitulée «*Castiel van mijn heer de pue boven stallen 1733*». A sa vue, Jacques Lorthiois avait sans hésiter identifié ledit «*castiel*» au Hof ten Hane, proche de Stalle. Le nom du propriétaire est une déformation de celui de la famille Dupuis (souvent écrit Du Puis), laquelle possédait le domaine depuis 1718.

Le château représenté par Derons montre un ensemble quelque peu disparate duquel émerge une tour carrée de quatre étages flanquée d'une petite tour ronde (l'escalier à vis desservant la tour ?). La tour est percée à chaque niveau d'une fenêtre sur les quatre côtés, fenêtres entourées d'un chaînage. Elle est couverte d'un toit en ardoises à faible pente présentant quatre pans sommés de deux épis de faîtage, appelés aussi poinçons. Elle

émerge d'un bâtiment à deux étages, au pignon asymétrique en gradins. Devant cet ensemble s'élève une étroite bâtisse plus fonctionnelle dont on ne voit qu'un pignon et le mur aveugle du fond. Le grand jardin, dont on voit très bien les allées sur le plan d'Everaert de 1741, est ceinturé d'un mur formant banquette. Une plantation de jeunes arbres est disséminée dans le jardin. A droite, le terrain, boisé, descend abruptement vers Stalle et l'Ukkelbeek. Il n'est pas toujours aisé de situer avec précision des vues anciennes mais il semble bien que l'artiste a représenté le château à partir du nord, probablement depuis le chemin d'accès partant de la chaussée d'Alseberg. On peut reconnaître à gauche (à l'est, vers la chaussée) le jardin d'agrément et à droite (à l'ouest, vers la vallée) la descente de terrain très marquée sur l'aquarelle et qui le reste de nos jours comme le montre la dernière illustration de l'article (voir aussi le plan d'Everaert).



Détail de la carte précédente. On distingue le château et les allées du parc qui l'entoure.

Plusieurs styles se mêlent dans l'architecture du château, allant du traditionnel (avec le pignon à gradins) au classique (l'encadrement de la porte de la façade de droite) et même au baroque, quoiqu'atténué (chainage des fenêtres de la tour).

Les éléments du petit "castiel" de Hof ten Hane ont été construits au fil du temps, selon un développement organique, au fur et à mesure de nouveaux besoins – et de nouvelles possibilités financières – et non selon un plan unique. Le résultat de ce type d'expansion, constitué d'agrandissements et d'ajouts, est toujours pittoresque. Pensons à l'ancien Palais de Charles-Quint à Bruxelles, au château de Tervueren, et, pour revenir à Uccle, aux anciens châteaux de Carloo. La différence est frappante avec le château uclois du Papenkasteel, construit en trois ans (1685-1688) selon un plan préconçu; ce qui confirme si besoin en est l'ancienneté du Hof ten Hane.

### **Situation du château et du domaine**

D'après l'atlas cadastral d'Everaert de 1741 (voir illustration), le domaine, attribué à la "dame de Stalle" (c'est-à-dire Anne-Marie Destrain, veuve de Gilles Dupuis et mère de Jean-Joseph), se composait d'une maison de campagne – appelée "castiel" sur l'aquarelle – avec dépendances, d'un étang, d'un verger, d'un pré et de champs (dont le plus étendu s'appelait *Hofvelt*), le tout s'étendant sur une superficie d'environ 14 bonniers

et demi, c'est-à-dire environ 13 hectares. La situation de ce château, dominant Stalle et la vallée de l'Ukkelbeek, était remarquable.

Le château, qui a disparu vers 1890 se trouvait à l'endroit où s'élèvent depuis quarante ans deux larges immeubles à appartements constituant la « Résidence Wolvenberg », aux numéros 1031-1033 de la chaussée d'Alseberg, à peu près en face de la rue du Coq à laquelle le Hof ten Hane a d'ailleurs donné son nom.

Le domaine tel que nous le connaissons par la carte d'Everaert avait la forme d'un triangle effilé dont les angles étaient situés respectivement : 1° au carrefour de la chaussée d'Alseberg et de la rue des Trois Arbres, 2° sur la chaussée d'Alseberg au carrefour avec l'Ancien Dieweg et 3° au carrefour de la rue Egide van Ophem et de la rue des Myosotis.



*Sceau d'Henri Magnus sur un acte du 12 janvier 1428  
(AGR, site internet).*

Le domaine originel était plus important, puisqu'il est question de 24 bonniers au XV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Sans doute s'étendait-il au-delà, c'est-à-dire à l'est de la chaussée d'Alseberg qui n'a été tracée qu'en 1726. Il devait être alors borné par le chemin qui précédait la chaussée et dont la rue du Coq suit encore le tracé<sup>3</sup>. Plus bas, le champ du *Hofvelt* longeait l'ancien *Cauter* qui limitait le domaine au sud. Le *Cauter* partait de l'Ukkelbeek (rue de Stalle) jusqu'à la chaussée d'Alseberg, face à l'Ancien Dieweg dont il était d'ailleurs le prolongement. La construction du chemin de fer, en 1873 dévia son tracé à hauteur de la gare de Calevoet. Le chemin porte aujourd'hui le nom de rue Egide van Ophem.

## Le Hof ten Hane du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle

La présence d'un manoir à cet endroit est attestée dès le XIII<sup>e</sup> siècle. Il portait alors le nom de *Hof te Steenwege*, comme on le reconnaît dans les premiers textes<sup>4</sup>. Le document le plus ancien, daté de 1299, mentionne une "domina de Stenewege"<sup>5</sup>. Il s'agit d'un acte du duc de Brabant, Jean II, réglant un litige entre décimateurs sur la répartition des dîmes à Uccle. Le décret énumère les parcelles ayant fait l'objet de contestation. L'une d'elles est présentée comme un « *palus quod tenet domina de Stenewege* », soit un marais (ou terre humide) en possession de la dame de Stenewege que l'on suppose avoir possédé le domaine du même nom. Plus tard, ce dernier prit le nom de *Hof ten Hane*<sup>6</sup>, sans doute d'après celui de la famille Uyttenhane qui occupa les lieux au XIV<sup>e</sup> siècle et peut-être même avant. Le fief serait même le berceau de cette famille<sup>7</sup>.

Le bien était aussi connu sous les noms de *'t hof te Coekelberg*, de *ferme à la Chaussée* ou de *ferme au Coq*. Dans la suite on prétendit qu'il s'appelait primitivement l'*hoff ten Steene*<sup>8</sup>, mais il s'agit sans doute d'une confusion avec *Steenwege*.

Alphonse Wauters consacre à ce petit fief une importante notice dans son *Histoire des environs de*

*Bruxelles*<sup>9</sup>. Nous le suivrons donc dans sa revue des propriétaires du Hof ten Hane durant tout l'Ancien Régime. Ceux-ci nous sont d'abord connus par les reliefs du Hof ten Hane du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, d'Henri Magnus à Antoinette-Catherine Reynbouts<sup>10</sup>.

Wauters rapporte que, durant le conflit qui s'éleva au décès de Jean III de Brabant, le comte de Flandre Louis de Male, peu après la bataille de Scheut et la prise de Bruxelles par l'ost flamand, somma Jean Uyttenhane, le 27 août 1356, de se rendre à Cortenberg pour l'y reconnaître comme son suzerain.

Au quinzième siècle, le manoir relevait, avec 24 bonniers (environ 22 hectares), de la cour féodale de Thierry Vandenhoricke, dont les tenures furent confisquées par ordre de Philippe le Bon, pour défaut de relief. Le manoir fut considéré dès lors comme un fief de Brabant.



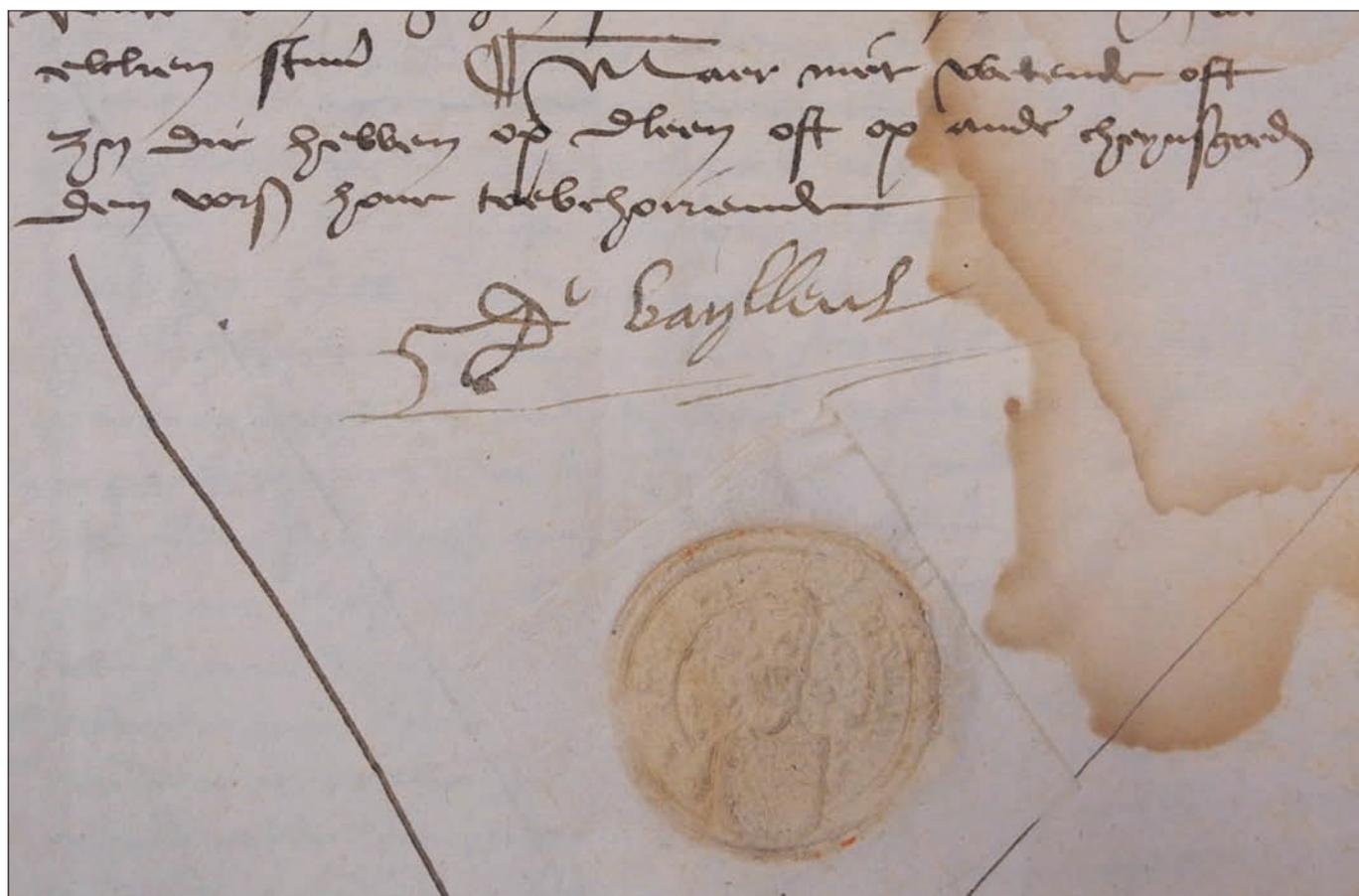
Reproduction de l'épitaphe sur lame de cuivre d'Henri Magnus (+ 22 septembre 1480) et de son épouse Marguerite d'Oisy (+ 7 avril 1482) en la collégiale Sainte-Gudule à Bruxelles (BR, Ms G, 1553, p. 127). Un de ses aïeux portait le blason Hane.

Le Hof ten Hane eut successivement comme possesseurs :

- Imbert Vandenhane (sans doute à rattacher à la famille Uyttenhane).
- Henri de Groote dit Magnus (1448). Le 15 janvier 1439 (1440 selon le nouveau style), il se voit octroyer par Philippe le Bon un droit de pâture en forêt de Soignes annexé à titre de fief à son manoir du Hof ten Hane. Il en fait relief le même jour<sup>11</sup>. Ce droit de pâture, annexé au Hof ten Hane, se maintiendra jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Il est limité à un nombre précis d'animaux : 12 vaches, 1 verrat, 2 génisses pour une vache, 2 chevaux gras, 25 moutons et 16 porcs. Conseiller de Philippe le Bon puis de Charles le Téméraire, Henri Magnus assume également les fonctions de lieutenant de la Cour féodale de Brabant. Il meurt le 22 septembre 1480 et

est inhumé en la collégiale Sainte-Gudule, dans la chapelle du Saint-Sacrement, près du banc de communion. Son épouse, Marguerite d'Oisy, décédée le 7 avril 1482, sera inhumée près de lui. On connaît aussi leur épitaphe ainsi que les blasons qui accompagnaient les gisants en cuivre<sup>12</sup>. L'un d'eux porte le nom de *Hane*.

- Marguerite d'Oisy, veuve du précédent, au profit de Charles de Poitiers, seigneur de Dormant, suite au décès de son époux Henri Magnus (relief du 4 mai 1485).
- Robert de Bailleul, en son nom propre et celui de son épouse, Marguerite de Poitiers, fille illégitime de Charles de Poitiers, suite au décès de celui-ci (relief du 3 mai 1501).
- Charles et Eléonore de Bailleul, suite au décès de leur père, Robert de Bailleul (relief du 31 août 1527).



*Signature et cachet de Jean de Bailleul au bas de son dénombrement du Hof ten Hane du 10 novembre 1530 (voir texte de l'article).*

- Jean de Bailleul, suite au décès de Charles, son frère (relief du 20 novembre 1527). Celui-ci fit le 10 novembre 1530 le dénombrement suivant<sup>13</sup> du Hof ten Hane : 11 parcelles faisant 26 bonniers et 3 journaux (environ 24 hectares et demi) ainsi que le Magnus Bosch (situé près du Cortenbosch) d'une superficie de 9 bonniers, le tout faisant donc 35 bonniers et 3 journaux (un peu moins de 33 hectares).
- Jeanne de Bailleul, par donation de son demi-frère Jean, suite au décès de celui-ci (relief du 2 août 1537). Elle était la fille naturelle de Robert de Bailleul qui la légittima en janvier 1541 (ou 1542). Plus tard, elle acquit avec son premier mari, Corneille de Breda (senior) les droits que possédait sur le fief sa demi-sœur,

de ce dernier, elle fit le 20 août 1573 un curieux testament dont voici les clauses principales : 10 florins à l'église d'Uccle, où elle voulait être enterrée; 10 florins aux pauvres de la paroisse; 3 florins aux recluses (*cluysesterssen*) d'Uccle; une rente viagère de 10 florins, une vache nommée *Blaerken* et un porc appelé *Leelickaert* à son serviteur; enfin, à sa sœur Madeleine de Bailleul, religieuse bénédictine à Forest, 32 sous au nouvel an et une tarte de 6 sous à la Sainte-Madeleine.

- Corneille de Breda (junior), fils de Philippe de Breda et d'Elisabeth de Bloyere, et petit-fils de Corneille de Breda (senior). Il fit relief le 28 septembre 1604 suite au décès de son père, alors qu'il n'était âgé que de 16 ans (voir notice biographique en encadré).

Corneille **DE BREDA**, polygraphe, né à Bruxelles en 1588, mort en 1620. Il était fils de Philippe de Breda et d'Élisabeth De Bloyere. A l'âge de seize ans il hérita, par la mort de son père, d'un manoir situé à Uccle, appelé *t'Hof ten Hane* ; il en opéra le relief, par-devant la cour féodale de Brabant, le 28 septembre 1604. Il acheva ses études à l'Université de Louvain, où il suivit assidûment les cours que donnait Erius Puteanus. Il lut, avec l'ardeur naturelle à la jeunesse, tout ce qui concernait les antiquités grecques et romaines, et, afin de mieux les connaître, il entreprit le voyage d'Italie. C'est à cette époque qu'il écrivit, en forme de dialogue, et publia à Venise, un petit volume intitulé : *Cymba sive de horâ vescendi* plus tard, il essaya d'élucider les anciens usages religieux de la Germanie dans son *Errores per Germaniam* (Louvain, Havius(?), 1613, in-4°). Corneille de Breda se trouvait dans l'armée à la tête de laquelle l'empereur d'Autriche Ferdinand II combattait les Bohèmes révoltés, lorsqu'il mourut, à Krems, l'an 1620, en laissant la réputation d'un homme doux, modeste, intelligent, d'un travailleur infatigable. Comme il n'avait pas d'enfants, ses biens échurent à sa mère, qui fit le relief de l'*Hof ten Hane*, le 9 février 1621.

Alphonse Wauters (*Biographie Nationale de Belgique*, t. 2)

Eléonore<sup>14</sup> (relief du 27 juillet 1543). Jeanne fut demoiselle de la Chambre de la reine Marie de Hongrie (sœur de Charles-Quint et gouvernante des Pays-Bas de 1531 à 1555). Elle épousa en premières noces Corneille de Breda (senior), *sausier* (ou saucier) de Marie de Hongrie, et en secondes noces Pierre de Morales. Veuve

- Elisabeth de Bloyere, mère de Corneille de Breda (junior). Elle succéda à son fils qui n'avait pas laissé d'enfants (relief du 9 février 1621). Elisabeth elle-même était la fille d'Henri de Bloeyere (qui fut échevin de Bruxelles en 1580) et de Marie Smelrit (?)<sup>15</sup>. Devenue veuve de Philippe de Breda, elle épousa en secondes noc

Sébastien Reynbouts qui lui-même avait d'un premier mariage (avec Catherine van der Meers) un fils appelé Ferdinand (voir plus bas).

- Ferdinand Reynbouts<sup>16</sup>, licencié en droit, beau-fils d'Elisabeth de Bloyere qui lui laissa ses domaines (relief du 30 décembre

1621)<sup>17</sup>, malgré une vaine tentative de Jean de Breda, cousin de Corneille (junior), pour en recueillir la succession.



*Blason de la famille Reynbouts (Armorial de la noblesse belge du XV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, Bruxelles, Crédit communal, 1992.*

## Le Hof ten Hane et les seigneurs de Stalle (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle)

En 1644 Ferdinand Reynbouts acheta la seigneurie justicière de Stalle à Agnès de Dave par surenchère des engagères précédentes (achat du 19 février 1644, relief du 3 septembre 1644)<sup>18</sup>. Par cet acte, qui partagea en des mains différentes la seigneurie justicière et la seigneurie foncière, le propriétaire du Hof ten Hane devint seigneur justicier de Stalle.

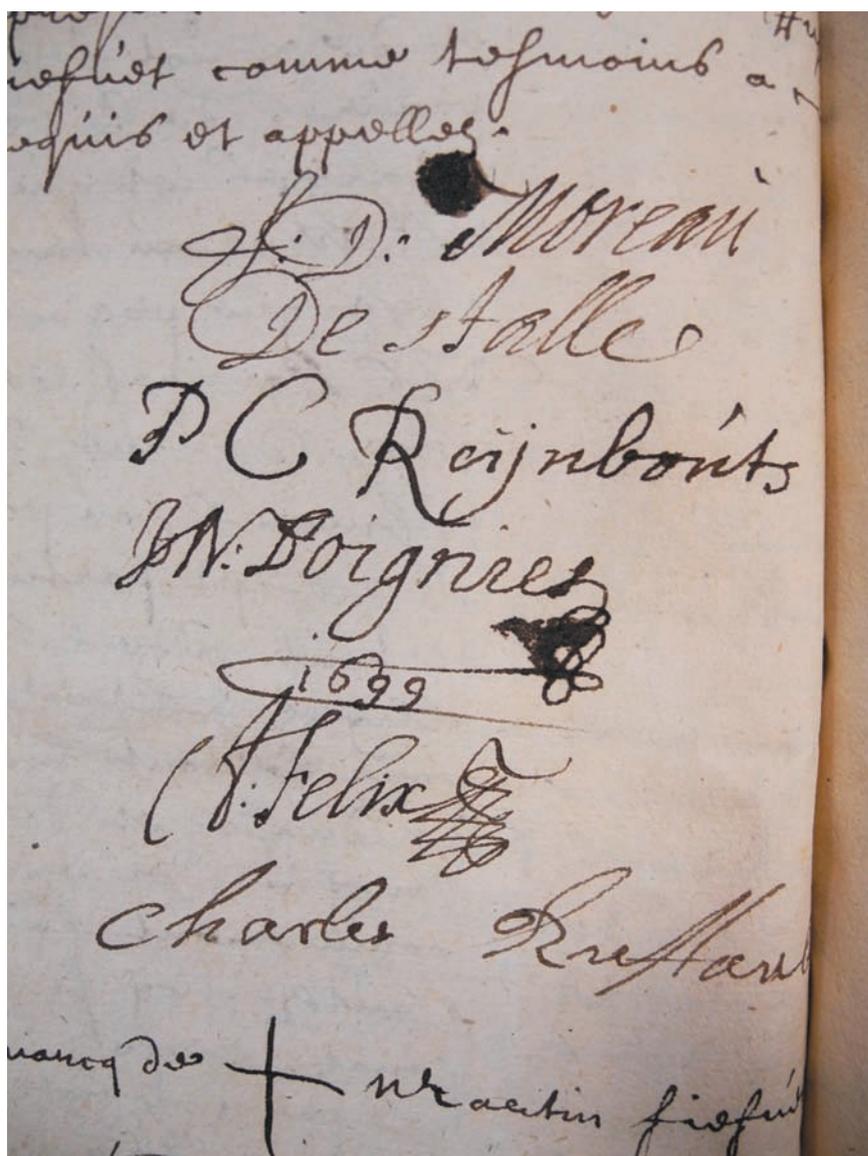
A partir de cette date, l'habitude se prit de désigner sous le nom de château de Stalle le Hof ten Hane, lieu de séjour des seigneurs justiciers<sup>19</sup>. Il y eut alors deux *châteaux de Stalle*, le Hof ten Hane et le château construit après 1652 par Jacques Bouton, seigneur foncier de Stalle, dans la vallée de l'Ukkelbeek, à proximité de la chapelle de Notre-Dame de Bon Secours. La résidence de Bouton méritait, par sa situation, plus que le Hof ten Hane le titre de château de Stalle<sup>20</sup>. Néanmoins, le second se vit associé à la seigneurie de Stalle jusqu'à la fin de l'Ancien Régime et même au-delà<sup>21</sup>.

Après Ferdinand Reynbouts, décédé à Uccle le 18 mars 1652, les propriétaires du Hof ten Hane seront donc aussi seigneurs justiciers de Stalle jusqu'en 1778 :

- Jean-Charles<sup>22</sup> Reynbouts, fils du précédent (reliefs du 16 décembre 1652 et du 14 août 1654)<sup>23</sup>. Décédé le 14 février 1673, il laissa deux filles : Antoinette-Catherine et Philippine-Ferdinandine-Claire.
- Antoinette-Catherine Reynbouts et les autres enfants de Jean-Charles

Reynbouts (relief du 30 septembre 1673)<sup>24</sup>. Cette dernière entra au couvent en 1684<sup>25</sup>.

- Philippine-Claire-Ferdinandine Reynbouts, sœur d'Antoinette (relief du 27 septembre 1692)<sup>26</sup>, qui épousa ensuite François-Désiré Moreau. Devenue veuve, elle fut contrainte de mettre en vente (14 avril 1718) la seigneurie de Stalle et le domaine familial (ainsi que divers fiefs et un droit de pâture dans la Forêt de Soignes)<sup>27</sup>.



Signatures de Philippine-Claire [-Ferdinandine] Reynbouts et de son époux, François-Désiré Moreau, qui ajoute « de Stalle » à son nom, au bas d'une constitution de rente (23 mai 1699) faite par eux au profit de J. Gathovius. (Notaire Jean-Josse Walravens. Notariat général du Brabant, n° 2626/1).

- Gilles (alias Egide) Dupuis<sup>28</sup>, qui fait relief le 25 juin 1718<sup>29</sup>, après achat (4 avril 1718) lors de la vente publique réalisée à sa demande par le Conseil de Brabant. L'achat comprenait également la seigneurie justicière de Stalle et d'Overhem. Il épousa Anne-Marie Destrain dont il eut comme enfants : Jean-Joseph<sup>30</sup> (1700-1753), Michel-Joseph (1702-1778), Marie-Jacqueline<sup>31</sup> (1703-1774) et Charles-François (1705-1779). Il mourut en juin 1721<sup>32</sup>.
- Jean-Joseph Dupuis, fils aîné du précédent, par relief du 19 novembre 1721<sup>33</sup>. De concert avec ses frères et sa sœur, il héritera de sa mère, Anne-Marie Destrain, décédée en janvier 1749<sup>34</sup>, la seigneurie foncière de Stalle (relief du 11 mars 1749) que celle-ci avait achetée en 1735 à Marie-Philippine van Hamme (fille du baron Guillaume van Hamme et épouse de Josse-Ignace Liser)<sup>35</sup>. C'est Anne-Marie Destrain qui apparaît sous l'appellation de Dame de Stalle, « *de vrouwe van Stalle* », dans la matrice de la carte d'Everaert (1741). Elle y est donc désignée comme propriétaire du domaine du Hof ten Hane. Par contre c'est à Jean-Joseph Dupuis que Derons fait référence quand il intitule son aquarelle "*castiel van mijn heer de pue*"<sup>36</sup>. Sept ans avant la réalisation du dessin, l'aménagement de la chaussée

d'Alseberg (en 1726) bouleversa le village d'Uccle et la seigneurie de Stalle. Le Hof ten Hane n'échappa pas à ces transformations et son domaine se vit rogné sur sa frange orientale, mais ce qu'il perdait en étendue, il le gagna en accessibilité.

### La réunion de la seigneurie de Stalle et la fin de l'Ancien Régime (seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle)

L'année 1749 marque donc la réunion des deux seigneuries de Stalle.

Resté célibataire, Jean-Joseph Dupuis mourut en 1753 et fut inhumé le 12 septembre en l'église Notre-Dame de la Chapelle. Le Hof ten Hane passa lors à ses frères et à sa sœur.

- Michel-Joseph Dupuis, avocat au Conseil de Brabant, frère du précédent, par relief du 7 septembre 1754. Il fit aveu et dénombrement le 8 mars 1754, de concert avec sa sœur Marie-Jacqueline et son frère Charles-François<sup>37</sup>. Devenu veuf, Michel-Joseph, qui avait été baptisé en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg le 14 août 1702, mourut en 1778. Il fut inhumé le 23 janvier 1778 à Sainte-Catherine, où il présidait la Fabrique d'église.

ten van haere Majesteyt, alsoo gedaen ende ge-  
testert binnen de Stadt Brusselle den 15 Septem-  
ber 1700 acht en Seventighe.

C. F. Dupuis Pter

Signature de Charles-François Dupuis au bas de son testament (15 septembre 1778).

- Charles-François Dupuis, prêtre, frère des précédents, par relief du 9 juin 1778. Il avait été baptisé à Saint-Jacques-sur-Coudenberg le 27 octobre 1705. Il ne releva que le Hof ten Hane, car la seigneurie de Stalle, tant foncière que justicière, avait été aliénée par lui dès le 8 mai 1778 à Jérôme-Balthazar de Roest d'Alkemade et à son épouse Jacqueline-Pétronille Sirejacob qui seront les derniers seigneurs de Stalle. Charles-François Dupuis testa le 15 septembre 1778<sup>38</sup>.
- Les héritiers de Charles-François Dupuis par relief du 16 mars 1780. Il est fait mention à cette date d'un relief par le sieur Roberti (sans mention de prénom), greffier de Neeryssche, vraisemblablement apparenté aux Dupuis<sup>39</sup>.
- Joseph-Benoît-Ghislain de Man, écuyer, seigneur d'Hobruge<sup>40</sup>, Attenrode et Wever qui acquit le Hof ten Hane et ses dépendances comme dernier enchérisseur d'une vente organisée (les 28 mars et 28 avril 1780) par le notaire Adrien-Jacques de Heuck, exécuteur testamentaire de Charles-François Dupuis<sup>41</sup>. Le château est désigné alors sous le nom de "casteel of 't speelhuys v(an) Stalle met scheuren en stallingen". Joseph de Man releva le domaine le 3 septembre 1781<sup>42</sup>. A l'âge de 54 ans (il avait été baptisé le 16 janvier 1740), le nouveau propriétaire mourut sans alliance à Bruxelles (paroisse Sainte-Catherine) le 23 octobre 1794. Il fut inhumé au cimetière de Laeken. Il était le fils de Charles-Joseph de Man (1706-1773)<sup>43</sup> et de sa première



*Uccle vers 1778 par Ferraris. On reconnaît au centre, de haut en bas, la chaussée d'Alseberg. A droite, la rue (et chemin) du Coq et la rue des Poussins. A gauche, le Hof ten Hane entre la rue des trois Arbres (au nord) et la Cauterstraete (au sud). Cette dernière est représentée par Ferraris bien plus près du château que sur le plan d'Everaert (Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens, 1771-1778, Bibliothèque Royale, Cartes et Plans).*

épouse, Julie-Jacqueline-Lucie-Joseph de Pape (1714-1744)<sup>44</sup>. Le frère de cette dernière, Jean-Pierre de Pape (1717-1786) fut propriétaire du *Papenkasteel*<sup>45</sup> de 1755 à 1770 ; il avait lui-même épousé Anne-Marie-Thérèse de Man (1734-1765), cousine germaine de Joseph.

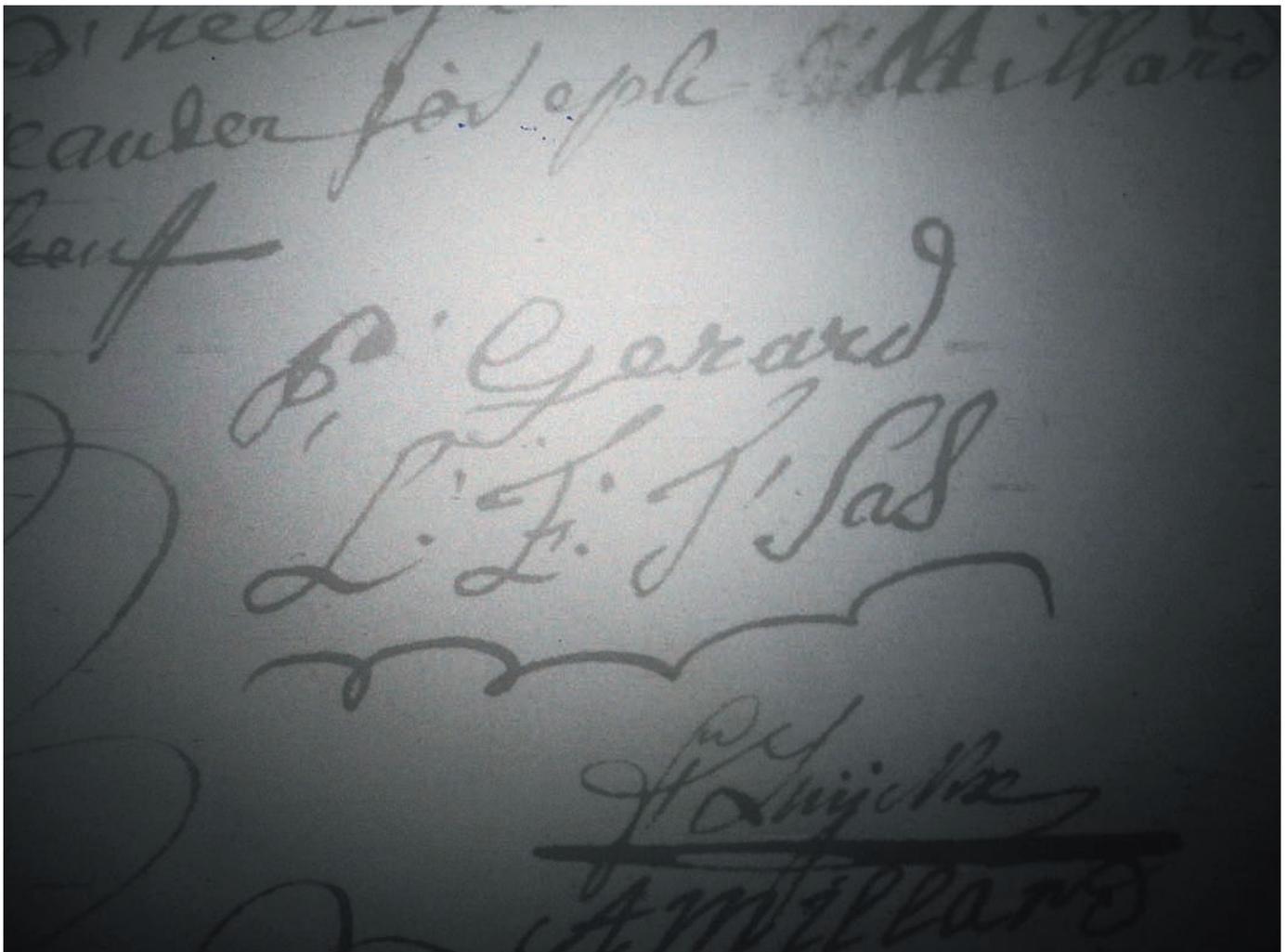
### De la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle : la “campagne” des t’ Sas

La propriété entra ensuite dans le patrimoine de la famille t’ Sas<sup>46</sup>. Celle-ci posséda les lieux durant trois quarts de siècle. La demeure portait alors le nom de “campagne”, selon l’expression utilisée au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Par “campagne” (ou « *buitengoed* » en flamand), on désignait la seconde

résidence de propriétaires habitant la ville, dans ce cas-ci Bruxelles. Ce qui était bien la situation des t’ Sas, toujours présentés comme domiciliés dans la capitale. Leur domaine semble avoir gardé une contenance d’environ dix hectares, malgré des successions, parfois difficiles à suivre, qui en ont menacé l’intégrité.

En 1786, François-Louis t’ Sas, avocat, acheta à Joseph de Man le Hof ten Hane, appelé « château de Stalle », avec ses dépendances et le droit de pâture en Forêt de Soignes<sup>47</sup>. Il fit relief le 16 février 1786<sup>48</sup>.

En 1791, ce dernier loua à un certain Philippe Gérard le manoir décrit comme “*casteel of ‘t speelhuys van Stalle*”, pour une durée de 9 ans prenant cours au 5 février 1791, au prix de 25 louis (ou 326 florins 13 sols) l’an<sup>49</sup>. Lorthiois



Signature de Louis-François t’ Sas au bas du contrat de location du Hof ten Hane à Philippe Gérard le 16 janvier 1791.

nous apprend encore que Louis-François t' Sas, avocat au Conseil souverain de Brabant, avait été nommé l'année précédente capitaine d'un corps de volontaires au service des Etats Belgiques Unis, lors de la Révolution brabançonne<sup>50</sup>.

Quelques années plus tard (en 1796), alors que nos régions étaient annexées à la France, il fut question d'installer des gendarmes dans le château. En cette période de fort brigandage dans la forêt de Soignes, la municipalité d'Uccle s'avérait incapable d'organiser des patrouilles armées pour assurer la sécurité. Les autorités firent alors appel à la force armée mais en contrepartie les habitants devaient loger, nourrir et payer les gendarmes. A cette fin, deux commissaires visitèrent le vieux manoir et prévirent de le louer 150 florins par an pour le logement des gendarmes<sup>51</sup>. On ignore si ce projet

a été réalisé. Le propriétaire des lieux portait alors le nom de t' Sas (qui doit être Louis-François), présenté comme homme de loi à Bruxelles.

Un relevé de 1813 inscrit le manoir, toujours au nom de t' Sas, parmi les vingt maisons les plus importantes d'Uccle, avec ses 18 fenêtres et son domaine de 10 ha 15 a<sup>52</sup>.

En 1818, il est encore question d'un Louis-François t' Sas résidant avec sa fille, Marie-Pétronille-Françoise, en son bien de campagne qu'il lui louait au prix de 347 francs (ou 63 florins 95 cent.). Le bien décrit (maison, dépendances, grange, écurie, remise, jardin, verger, étang, bois) avait une contenance de 5 ha 34 a 26 ca<sup>53</sup>.

Nous ne connaissons pas la date de décès de Louis-François. Mais nous savons que sa fille mourut en



*Le château du Hof ten Hane représenté avant les transformations de la fin du XIXe siècle (Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec ses mutations, Atlas cadastral de Belgique, Popp, Bibliothèque Royale, Cartes et Plans).*

1826, laissant à six héritiers le domaine, divisé en 11 parcelles et décrit comme un « *klein buiten goed met kastelhuys* »<sup>54</sup>.

Le domaine aurait dû se démembrer à la suite de cette succession mais un des héritiers, François-Ignace, put le maintenir presque intact, en rachetant les parts des autres héritiers. C'est ainsi que le 1<sup>er</sup> avril 1834, Pierre-Joseph t' Sas et Jeanne-Catherine t' Sas, épouse de Jean Coens, cédèrent à François-Ignace, au prix de 20.078 florins, les deux tiers indivis du domaine (comprenant campagne, dépendances, jardin, verger, terre, le tout d'une contenance de plus de 9 bonniers (8 hectares 22 ares)<sup>55</sup>. François-Ignace t' Sas était désormais propriétaire de la quasi-totalité de la propriété familiale<sup>56</sup>.

Mais il ne dut pas en profiter longtemps car, à peine trois ans plus tard, le plan cadastral de Vandermaelen<sup>57</sup>, attribue le domaine à ses enfants. La propriété, divisée en 13 parcelles, s'étendait alors sur 10 ha 87 a 42 ca.

En 1845, il est encore question de la succession de François-Ignace t' Sas qui laisse à ses héritiers la majorité de ses biens situés à Stalle<sup>58</sup>.

L'atlas cadastral de Popp<sup>59</sup>, qui reflète une situation d'environ 1860, divise en 7 parcelles le domaine qui présente une contenance de 10 ha 47 a 30 ca. Il l'attribue sommairement à la veuve François Ignace Joseph t' Stas, rentière, et consorts. On ne semble pas encore sorti d'indivision.

Le château, toujours érigé sur son emplacement ancien, appartenait à la classe 6 et son revenu était évalué à 513 francs. A titre de comparaison, dans le même atlas, le château du

Papenkasteel appartenait à la classe 4 pour un revenu de 650 francs. Le vieux Hof ten Hane faisait donc toujours partie des principales demeures uccloises.

## De la fin du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle : le Wolvenberg

Le domaine aurait quitté le giron de la famille t' Sas en 1872 lorsqu'il fut vendu à un négociant du nom d'Henri-François Jacqmotte<sup>60</sup>. On peut se demander s'il n'existe pas un lien entre cette vente et l'aménagement de la ligne de chemin de fer de Bruxelles à Luttre qui passait par Uccle. La liaison, réalisée en 1873, eut en effet comme conséquence d'amputer le domaine d'une grande partie de ses terres, particulièrement celles connues sous le nom de « *Hofvelt* ». Les résidents du château perdirent en outre le lien avec le bas de Stalle et la vue sur la vallée. Ces changements, dommageables pour le site, ont peut-être précipité la vente du domaine aux Jacqmotte.

Ceux-ci ne conservèrent pas la « campagne de Stalle » aussi longtemps que leurs prédécesseurs. Le fils d'Henri-François, François Jacqmotte, le revendit à son tour une vingtaine d'années



Le château du Wolvenberg après 1900. Il porte le nom des Lambert qui occupèrent les lieux au début du XX<sup>e</sup> siècle. Carte postale (Collection Yves Barette).

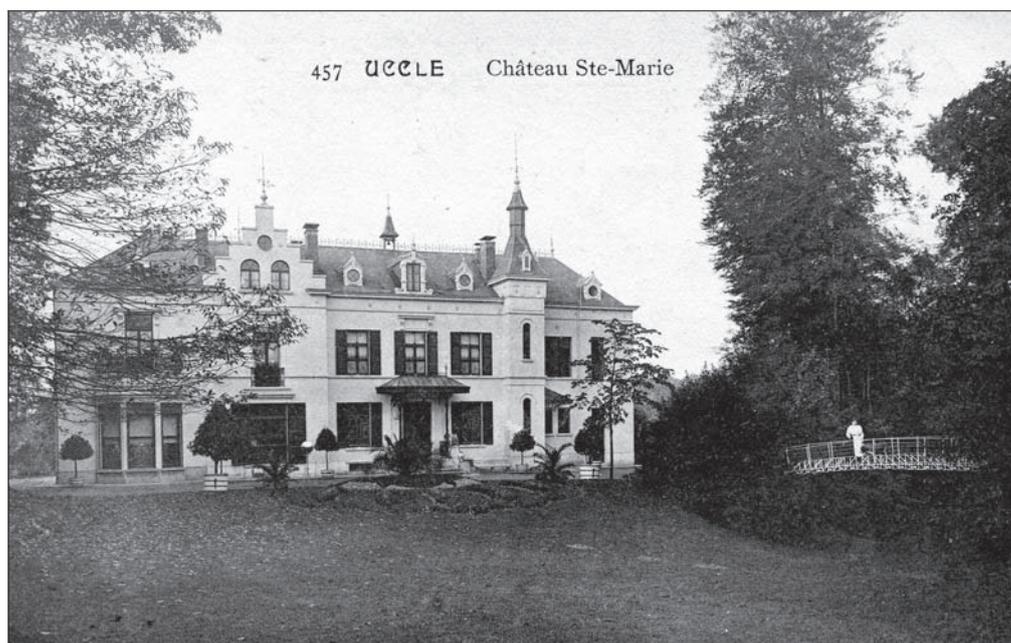
plus tard, en 1894<sup>61</sup>. La brièveté de la présence des Jacqmotte dans les lieux n'empêcha pas les habitants du quartier d'associer longtemps leur nom à l'ancien château<sup>62</sup>.

Pourtant, peu après que Guillaume Cramer, agent de change à Bruxelles, eut racheté le domaine à François Jacqmotte, le château reçut une autre appellation qui prit un caractère quasi-officiel. Celle-ci est à mettre en rapport avec les travaux entrepris par Cramer qui transforma l'ancien complexe en faisant abattre un des bâtiments et en agrandissant l'autre<sup>63</sup>. Il en est résulté une nouvelle résidence connue sous le nom de « château du Wolvenberg »<sup>64</sup>, qui se présentait comme un ensemble bâti toute en longueur (neuf travées de long pour une travée de large), conçu dans le goût éclectique, offrant une structure classique égayée par des motifs baroques.

Dès 1897, le domaine fut acquis par un brasseur ixellois, Jean Lannoy, qui voulait en faire une résidence de campagne pour ses proches. Sa fille Berthe et son gendre Georges Lambert n'ont pu y habiter qu'à la condition de s'engager à recevoir la famille tous les dimanches. Au cours de la première guerre mondiale, d'autres hôtes s'imposèrent dans le château, les Allemands d'abord, les Anglais ensuite.

Le domaine n'avait plus que trois hectares quand Jean Lannoy le vendit en 1920 à Léon-Louis Dupuis, pharmacien. Celui-ci s'installa dans le château où il vécut jusqu'à sa mort. Le château fut ensuite habité successivement par divers membres de sa famille : le frère de Léon-Louis, Alfred Dupuis (industriel dans le domaine pharmaceutique, il fut le créateur d'un médicament pectoral renommé) ; Marie-Eloïse Goffin, veuve

de Léon-Louis; Clara et Célestin Dupuis, frère et sœur d'Alfred et de Léon-Louis ; Yvette Dupuis (fille d'Alfred) et son mari Marcel Vandelanoitte. Virgile Deham (vraisemblablement un beau-frère d'Alfred Dupuis) et les siens furent les derniers occupants des lieux, qu'ils quittèrent à la fin de l'année 1965. La propriété fut alors vendue par ses propriétaires (Marcel et Yvette Vandelanoitte-Dupuis) à un promoteur immobilier, la S.A. Compagnie financière immobilière belgo-africaine, qui fit abattre le château pour faire place, en 1969, à deux immeubles à appartements qui ont gardé le nom de Wolvenberg<sup>65</sup>.



*Le château Sainte-Marie après 1900. Carte postale (Collection Yves Barette).*

## Le château Sainte-Marie

A l'antique petit *castiel* de Hof ten Hane succéda donc le château de Wolvenberg. Ce dernier n'est pas à confondre avec le château Sainte-Marie voisin, comme l'ont fait certains auteurs<sup>66</sup>.

Le château Sainte-Marie a été construit en 1861 par Jean-Baptiste Cuvelier<sup>67</sup> sur une parcelle située au nord du domaine de Hof te Hane<sup>68</sup>, à proximité de l'actuelle rue des Trois Arbres. Le château a été agrandi à plusieurs reprises mais n'a connu qu'une existence relativement brève car il fut démoli en 1937. Quatre ans plus tôt,

la Société civile foncière Brabant-Hainaut avait acheté la propriété pour la lotir et y faire passer la rue Guillaume Herinckx.



*Uccle vers 1920. Le château du Wolvenberg se trouve en dessous du « Ch » de la mention « Ch(âte)au ».*

*On reconnaît les allées du parc ainsi que l'étang.*

*Le château Sainte-Marie est situé légèrement plus haut, à droite du « au » de la mention « Ch(âte)au » (Carte ICM).*

Les cartes de l'Institut Cartographique Militaire, sur lesquelles figurent à la fois le château de Wolvenberg et le château Sainte-Marie, permettent de les situer avec précision et d'éviter toute confusion entre les deux résidences.

## Conclusions

Par son ancienneté et son histoire, le Hof ten Hane fait incontestablement partie des principaux châteaux ucclais. Avec sa tour dominant le hameau de Stalle et sa vallée, il ne devait pas manquer d'allure. Aux XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, il s'est trouvé aux mains de personnages de haut rang qui étaient dans l'entourage immédiat des princes qui nous ont gouvernés. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, le fief appartenait aux seigneurs de Stalle et pouvait

prétendre à porter le nom de la seigneurie. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, il comptait encore parmi les vingt principaux châteaux d'Uccle. Son sort est ensuite devenu plus modeste, surtout avec la construction du chemin fer sur une partie de ses terres. Mais son dernier avatar, le « château de Wolvenberg » a gardé belle apparence jusqu'à sa démolition à la fin des années soixante.

Aujourd'hui, seul le nom de la rue du Coq nous rappelle l'existence du prestigieux « Hof ten Hane ».

A partir de la documentation en notre possession, nous avons voulu faire une synthèse de nos connaissances sur cet ancien fief pour le reste assez peu connu. Il y a encore de nombreuses interrogations sur son histoire et de belles heures de recherche pour celui qui voudrait approfondir la question.

---

*LÉGENDE PAGE DE DROITE, ILLUSTRATION DU HAUT  
Cet intéressant document montre le château Sainte-Marie vu de la chaussée d'Alseberg. On y voit les débuts, vers 1932, des travaux de pavage de la future rue Guillaume Herinckx à son débouché sur la chaussée. A gauche on aperçoit l'extrémité de ce qui devait être un porche d'entrée de style classique. Photographie (Collection Yves Barette).*

*LÉGENDE PAGE DE DROITE, ILLUSTRATION DU BAS  
Le site du château du Hof ten Hane reporté (rectangle blanc) sur une carte actuelle. Les deux immeubles de la « Résidence Wolvenberg » (chaussée d'Alseberg, 1031-1033) ont été construits à l'endroit du site castral (Carte d'Uccle, IGN, 1994).*



### Une autre vue du Hof ten Hane?

Grâce à l'aquarelle de Derons, nous pouvons porter un autre regard sur les rares dessins anciens qui représentent les mêmes lieux ou des sites proches. L'un d'eux mérite une attention particulière. Il s'agit d'une vue du bas de Stalle (ou Neerstalle) à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle connue par une gravure de Hans Collaert<sup>69</sup>.

On y voit le hameau de Neerstalle vu de l'ouest avec, sur la gauche, le cours de l'Ukkelbeek et les deux étangs qui lui sont contigus, séparés entre eux par une petite digue. Ceux-ci constituent un excellent point de repère car on les reconnaît aisément sur les cartes anciennes. L'un des étangs, le plus à l'est, s'est d'ailleurs maintenu jusque dans les années 1920. Il se situait à côté des anciennes indienneries de Stalle (site actuel de Colruyt), depuis l'actuelle rue du Roetaert jusqu'au carrefour avec la rue E. Van Ophem. Toujours sur la gauche, on reconnaît à l'avant-plan un moulin avec sa roue qui pourrait être le Nederste Molen ou le Tervenmolen<sup>70</sup>. A droite de l'image, se situe le débouché de l'actuelle rue de Stalle sur la chaussée de Neerstalle. Le chemin s'incurve vers la droite, vers ce qui pourrait être le Cauter (actuelle rue E. Van Ophem); ce qui permet à Sander Pierron de l'assimiler à l'Ancien Dieweg venant de Boitsfort<sup>71</sup>. L'artiste a dû capter la scène depuis un endroit situé légèrement au nord-ouest de l'actuel croisement entre la rue de Stalle et la chaussée de Neerstalle.

Le détail qui nous intéresse ici se situe à l'extrême-droite de l'illustration. C'est la tour qui est placée à l'arrière-plan d'un bâtiment agricole, dont elle ne semble pas faire partie, mais qui pourrait bien être celle du Hof ten Hane. Elle se situe dans la même direction que le manoir et présente des similitudes frappantes avec le dessin de Derons : tour apparemment de plan plus ou moins carré, surmontée d'une toiture à coyau à quatre pans, en léger ressaut sur les hauts murs. La présence d'une telle tour était exceptionnelle sur le territoire d'Uccle, à Stalle ou ailleurs. Si ce n'est au Hof ten Hane, on ne voit pas à quel autre monument celle-ci pourrait se rapporter. Le vieux manoir était peut-être trop éloigné pour pouvoir être visible depuis l'endroit où l'artiste a représenté les lieux. C'est difficile à estimer. Toutefois, même s'il en était ainsi, il n'est pas interdit d'identifier la tour comme celle du Hof ten Hane. On constate en effet que les gravures de Collaert mêlent le réalisme du détail à certaines invraisemblances. Par exemple, la gravure présentant la seigneurie de Carloo place à l'arrière-plan un édifice religieux qui n'a jamais pu exister à l'endroit où l'artiste le situe. On a pensé qu'il pouvait s'agir du couvent de Boetendael avec lequel Carloo et ses seigneurs ont eu des affinités<sup>72</sup>. Il n'est donc pas impensable que Collaert ou ses prédécesseurs aient placé le Hof ten Hane dans le paysage, même si à cette fin il a fallu jouer avec les lois de la perspective. Ceci sans doute dans le but de rassembler dans la même composition les monuments les plus importants du site représenté. S'il en était bien ainsi, nous aurions une deuxième vue du Hof ten Hane.



*Vue de Stalle vers 1575 d'après une gravure de Hans Collaert. La tour, visible à l'extrême droite du dessin, appartient vraisemblablement au Hof ten Hane (voir encadré à la fin de l'article).*

## ANNEXE I

**Mention du Hof ten Hane et des droits y attachés dans le dénombrement de 1754 par les Dupuis** (relief du 7 septembre 1754 in AGR Cour Féodale de Brabant, Aveux et Dénombrements, registre 6760, fol. 1 recto à 10 verso°).

2. Item het Hof ter Heene van outs geheeten t'Hof ten leen Steene geleghen tot Stalle onder de prochie van Uccle, met schuere, stallinghen, hof, vyver, weyde ende landen aen malkenderen geleghen, groot t'saemen elf bunderen salvo justo, paelende ter eenre de casseyde gaende van Brussel naer Calevoort, ter 2e de

Cauterstraete, ter 3e de goede van d'heer Caimo, ende 3° Marcelis, ende ter 4e Francis Everaert, ende hun eyghen goet.

Item, een half bunder lants geleghen op heerkensvelt comende 1° teghens de goederen des Capittel van Cameryck, 2° de Quaystraete, 3° de weduwe S<sup>r</sup> Wyns, 4° de straete loopende van Stalle naer Overhem.

Item, een half bunder lants paelende 1° teghens den Diewegh, 2° het Capittel van Cameryck, 3° St Jans Gasthuys tot Brussel, 4° s'heerenstraete.

Item, een bunder weyde onder Vorst, paelende 1° Mevrouw de Fraye, 2° d'Abdye van Vorst, ende 3° S<sup>r</sup> Gaucheret.

Item, een half bunder weyde tot s'Gravenhaeghe uyt een meerder stuck van vyf daghwanden, paelende 1° de goeden van Jouffrouwe Cano, 2° d'erfgenaemen Peeter Mercelis, 3° Mevrouw Humain, ende 4° de straete loopende van Stalle naer Beersel.

Item, vier bunderen bosch comende ter 1° teghens de repenbosch [?], 2° de Lieve Vrouwe Broeders<sup>73</sup> binnen Brussel, 3° de

Cortenbosch straete, ende 4° den Baronsbosch.

3e Item, een ander leen geheeten Den Horen bestaende leen. in eenen dryf op Sonien van twelf coyen, eenen verre, 2 leedighe rinderen voor een coye gerekent, twee vetter peerden, 25 schaepen ende 16 verkenen, uyt den voorseyde Hove Ten Haene op t'wout van Sonien, betaelende voor het hergeweyde als wesende een horen leen, een henricus nobel, echt guldens, 12 stuyvers, waer van al hier is gevoeght copye.



*L'entrée de la « Résidence Wolvenberg », chaussée d'Alseberg, 1031-1033.  
Dans le fond, le premier des deux immeubles.*

Alle welcke voorschreve  
 heerlyckheyt ende goederen syn  
 vrye ende onbelast, ende aen de  
 ondergeschreven syn  
 competerende als erfgenaemen ab  
 intestato van d'heer Egi-  
 dius Du Puis ende Jouffrouwe  
 Anna Maria Destrain hunne  
 ouders, die de selve hadde  
 vercreghen by decreete in den Sou-  
 vereynen Raede van Brabant,  
 volghens brieve daer van  
 synde gepasseert voor Stadhouder  
 ende leenmannen van  
 den voorschreven Souvereynen  
 Leenhove van Brabant op  
 den 25. Juny 1718, onderteckent  
 S. Van den Boom

## ANNEXE II

**Mention du Hof ten Hane parmi les biens donnés en garantie d'une rente annuelle par François-Désiré Moreau et son épouse Philippine - Claire - Ferdinandine Reynbouts au profit de Jean Baptiste-Hubert-Guillaume Gaethovius, seigneur d'Hakendover, le 17 juin 1702 (AGR, Cour Féodale de Brabant, n° 160, fol. 262 recto).**

[...] la Cense communément appelée T'Hoff ten Haene et anciennement t'Hoff ten Steene oft Steenweegen, size en ladite seigneurie de Stalle soubz Uccle, appendances et dépendances, consistants en viviers, vergers, jardins et terres, grande ensemble treize bonniers, joindant de trois costez à la rue du Seigneur, et du quattriesme aux biens des comparants, joignant



*Vue actuelle du site représenté par Derons en 1733. A gauche, l'arrière du second des deux immeubles de la « Résidence Wolvenberg ». A droite, on note la déclivité déjà représentée dans l'aquarelle de 1733.*

du cinquième aux Pauvres de la Chapelle dans la ville de Bruxelles, du sixième au Sieur Caimo, du septième à Pierre Marcelis.

---

### Mention du droit de pâture en forêt de Soignes relevant du Hof ten Hane, rappelé dans le même acte de garantie de rente de 1702

(*ibidem*, fol. 262 verso).

[...] le droit de pasturage dans la forest du Soing [sic] qu'on appelle *drift oft gesach*, de douze vaches, un taureau, deux jeunisses prises pour une vache, deux chevaux, vingt-cinq moutons et seize cochons ensuite des lettres de privilège de Philippe de haute mémoire Duc de Bourgoigne et de Brabant en date du XV<sup>e</sup> de Janvier 1439 aussy fieff de Brabant.

---

<sup>1</sup> Elle n'y est que citée, à la page 21.

<sup>2</sup> D'après A. Wauters, voir références plus loin.

<sup>3</sup> La présence de deux parcelles attribuées à la «dame de Stalle» au-delà de la chaussée d'Alseberg, de part et d'autre de la rue du Coq, incline à penser dans ce sens (Atlas cadastral Everaert 1741).

<sup>4</sup> Ex. «thoff te steenwegen gemeynl' geheeten thoff ten hane» (1530) (AGR, Cour féodale de Brabant, 29 f<sup>o</sup> 315 et s. Sur la toponymie, voir aussi VAN LOEY (Adolphe C.H.) *Studie over de Nederlandsche plaatsnamen in de gemeenten Elsene en Ukkel*, Leuven, 1931 (Koninklijke Vlaamsche Academie voor Taal- en Letterkunde, reeks VI, nr 53, p. 247, notice 128).

<sup>5</sup> Voir chartrier de l'abbaye de Forest (AGR, Archives Ecclésiastiques du Brabant, 7015, enveloppe 174) et cartulaire de l'abbaye de Forest (7034, acte CI, fol. 114 v<sup>o</sup> à 116). Lire à ce propos LAURENT René, *Le cartulaire et le chartrier de l'abbaye de Forest*, AGR, 2003.

<sup>6</sup> On lit aussi *ten Haen* ou *ten Haene*.

<sup>7</sup> Cette explication, donnée par Wauters, paraît plus convaincante que le raisonnement peu clair de Van Loey.

<sup>8</sup> Toujours d'après Wauters.

<sup>9</sup> WAUTERS, A., *Histoire des environs de Bruxelles*, tome X A, nouvelle édition du texte de 1855, Bruxelles, Editions Culture et Civilisation, 1973, p. 218-219. Lire aussi Suzanne Gilissen-Valschaerts dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle*, (2 vol.), Bruxelles, Institut de sociologie de l'U.L.B., tome 1 (1958), particulièrement p. 108-117 et p. 148-149.

<sup>10</sup> Voir les reliefs successifs (d'Henri Magnus à Antoinette-Catherine Reynbouts) selon le chef-registre des fiefs pour l'Ammanie de Bruxelles (AGR, Cour Féodale de Brabant, Registre aux Aveux, reliefs et dénombremens des fiefs, n<sup>o</sup> 18, fol. CCC r<sup>o</sup> à CCCI v<sup>o</sup>).

<sup>11</sup> Copie authentique de ce relief, réalisée le 5 novembre 1530, dans AGR, Cour Féodale de Brabant n<sup>o</sup> 29, fol. 318 r<sup>o</sup>.

<sup>12</sup> Leur épitaphe ainsi que les blasons qui accompagnaient les gisants en cuivre sont relevés dans BR Ms G 1553, p. 127.

<sup>13</sup> Voir sa déclaration signée (*J. de Baylleul*) : AGR, Cour Féodale de Brabant, Aveux et Dénombremens, n<sup>o</sup> 4135 (cahier in-folio de 12 pages).

<sup>14</sup> Et épouse de Jean de Carondelet, fils naturel du chevalier Claude de Carondelet.

<sup>15</sup> BR Mss Houwaert II 6607, p. 45.

<sup>16</sup> Nom connu également sous les formes de Reymbouts, Reijnbouts ou encore Reymbauts.

<sup>17</sup> AGR Cour Féodale de Brabant, n<sup>o</sup> 49, fol. 281 v<sup>o</sup>.

<sup>18</sup> Relief mentionné in AGR Cour Féodale de Brabant, n<sup>o</sup> 49, fol. 300 v<sup>o</sup>.

<sup>19</sup> Du moins à la bonne saison, car les châtelains ucclóis, comme tant d'autres, avaient presque toujours leur résidence principale dans la ville de Bruxelles.

<sup>20</sup> Lire sur la question Lorthiois J. *La Fontaine du Stadhouder* dans *Ucclesia*, n<sup>o</sup> 97, septembre 1983, p. 2-7. Lire aussi du même et de X. de Ghellinck-Vaernewyck, *Le Papenkasteel à Uccle*, tiré à part du texte paru dans *Le Parchemin*, n<sup>o</sup> 197, sept.-oct. 1978, réimprimé par le Cercle d'histoire d'Uccle en 1991, p. 15 et 34-35 (carte de Wautier).

<sup>21</sup> Guillaume de Wautier, dans sa carte manuscrite des environs de Bruxelles (vers 1819) le désigne encore sous ce nom : *Ci-devt Chât. du Sg de Stalle* (BR Cartes et Plans – transféré aux AGR).

<sup>22</sup> On lit aussi Jean-Gaspar(d).

<sup>23</sup> La seconde date de relief est mentionnée in AGR Cour Féodale de Brabant, n<sup>o</sup> 49, fol. 300 v<sup>o</sup>.

<sup>24</sup> Relief mentionné in AGR, Cour Féodale de Brabant, n<sup>o</sup> 49, fol. 300 v<sup>o</sup>.

<sup>25</sup> Notes Jacques Lorthiois sur le Hof ten Hane.

<sup>26</sup> Relief mentionné in AGR Cour Féodale de Brabant, n<sup>o</sup> 49, fol. 300 v<sup>o</sup>. Le relief y est attribué à François-Désiré Moreau *causa uxoris*.

<sup>27</sup> AGR, Cour Féodale de Brabant, registre n<sup>o</sup> 163 f<sup>o</sup> 6 v<sup>o</sup> à 9 v<sup>o</sup>.

<sup>28</sup> Que l'on écrit aussi Du Puis ou du Puis.

<sup>29</sup> AGR, Cour Féodale de Brabant, registre n<sup>o</sup> 163, fol. 6 v<sup>o</sup> à 9 v<sup>o</sup>.

<sup>30</sup> Dans son acte de baptême (à Saint-Jacques-sur-Coudenberg le 13 novembre 1700), on trouve Jean-Gilles-Joseph, et par ailleurs Jean-Joseph.

<sup>31</sup> Baptisée à Saint-Jacques-sur-Coudenberg le 29 novembre 1703, Marie-Jacqueline, restée célibataire, sera inhumée dans l'église Notre-Dame de la Chapelle le 16 mai 1774.

<sup>32</sup> Ses funérailles eurent lieu le 16 juin 1721 à Bruxelles, en l'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg. Il habitait rue de la Cour (actuelle rue du Musée).

<sup>33</sup> AGR, Conseil Féodal de Brabant n<sup>o</sup> 49, fol. 281 v<sup>o</sup>.

<sup>34</sup> Inhumée le 14 janvier 1749 à Notre-Dame de la Chapelle après des funérailles à Saint-Jacques-sur-Coudenberg (registre de Notre-Dame de la Chapelle).

<sup>35</sup> Anne-Marie Destrain avait procédé en 1741 à l'éclissement (ou démembrement) de la seigneurie foncière de Stalle en vendant séparément à François de Clèves le manoir et le moulin connus plus tard sous le nom de *Papenkasteel*. L'habitude se maintint quelque temps de désigner ce manoir sous le nom de *château de Stalle*.

<sup>36</sup> Voir illustration et légende.

<sup>37</sup> AGR, Cour féodale de Brabant, Aveux et Dénombrements, registre 6760, fol. 1 r° à 10 v°.

<sup>38</sup> Ce testament est inséré dans un acte notarié du 10 septembre 1779 (AGR Notariat, n° 8450 : notaire Martin van Goethem à Bruxelles).

<sup>39</sup> AGR, Cour Féodale de Brabant, registre n° 71, fol. 1111 recto.

<sup>40</sup> Seigneurie d'Hobruge alias Hobruges, dépendance de Tubize.

<sup>41</sup> AGR, Cour Féodale de Brabant, registre n° 177, fol. 768 v°, cité par H. de Pinchart dans *Ucclensia*, n° 103, novembre 1984, p. 9. Voir aussi AGR Greffes scabinaux, registre n° 2740 (anciennement 6881), 7 septembre 1781.

<sup>42</sup> Mentionné in AGR, Cour Féodale de Brabant, registre n° 71, fol. 1111, 2° recto. Curieusement, le relief serait intervenu quatre jours avant l'acte notarié officialisant l'aliénation du bien.

<sup>43</sup> Licencié, avocat au Conseil de Brabant (1739), affilié au lignage Coudenberg (1732), Charles-Joseph fut échevin d'Uccle du 11 avril 1741 jusqu'à son décès. Voir Suzanne Gilissen-Valschaerts dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle* (2 vol), Bruxelles, ULB, Editions de l'Institut de Sociologie, 1958-1962, tome 1, p. 243.

<sup>44</sup> *Annuaire de la Noblesse Belge*, 1876, p. 225 sub VI bis, 2°.

<sup>45</sup> Le nom de ce manoir provient précisément de la famille de Pape qui l'a occupé au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>46</sup> On lit aussi 't Sas ou T' Sas.

<sup>47</sup> AGR, Cour Féodale de Brabant, registre n° 178, fol. 141 v° à 147 r°.

<sup>48</sup> Mentionné dans AGR Cour Féodale de Brabant, registre n° 71, fol. 1111, 3 r°.

<sup>49</sup> Contrat passé le 16 janvier 1791 par-devant le notaire Jean-Charles-Louis Delcor senior (AGR, Notariat général du Brabant, n° 20814).

<sup>50</sup> *Idem*. Référence : AGR, Etats de Brabant, supplément 268.

<sup>51</sup> Suzanne Gilissen-Valschaerts dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle* (2 vol), Bruxelles, ULB Editions de l'Institut de Sociologie, 1958-1962, tome 2, 1962, p. 105. Référence indiquée.

<sup>52</sup> *Idem* p. 80 et 82.

<sup>53</sup> Contrat daté du 10 avril 1818 pour une location ayant pris cours le 30 novembre (fête de la Saint-André) 1817. AGR, Répertoire du notaire Jean-Charles-Louis Delcor junior à Alseberg, Notariat général du Brabant, n° 35694 n° 51. La description ne reprend pas les terres du Hofvelt qui n'étaient donc pas reprises dans le contrat de location.

<sup>54</sup> 21 juin 1826. Notes de Jacques Lorthiois sur le Hof ten Hane. Référence : AGR, Enregistrement et Domaines (Uccle), table partages, p. 131-133.

<sup>55</sup> Par-devant notaire Coppyn. AGR, Enregistrement et Domaines, n° 4448, fol. 176 v° à 177, article 37. Les

documents consultés ne le disent pas expressément mais tout laisse supposer que François-Ignace, Pierre-Joseph et Jeanne-Catherine étaient trois des six héritiers de Marie-Pétronille-Françoise.

<sup>56</sup> VARENDONCK, Frans, TEMMERMAN, Clémy, *Les Châteaux d'Uccle*, Cercle d'Histoire d'Uccle, 1986, p. 47. Références : Archives du cadastre provincial, Uccle 6, section G, art. 446. Il y est question d'un document cadastral, à dater des années 1835-7, qui présente François-Ignace 't Sas, rentier, comme propriétaire du domaine, d'une superficie de 9 ha 40 ca.

<sup>57</sup> *Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec les mutations jusqu'en 1837* par Philippe Vandermaelen, Etablissement géographique de Bruxelles, plan et matrice (B.R. Cartes et Plans). Il y est écrit «les enfants de F.J.J. 't Sas», sans nul doute pour désigner François-Ignace-Jos(eph) dont on retrouve le prénom complet chez Popp (voir plus loin). S. Gilissen-Valschaerts mentionne T.J.J. 't Sas comme propriétaire à cette époque (dans *Une commune de l'agglomération bruxelloise : Uccle ...* tome 2, p. 120). Il faut y lire une mauvaise retranscription de F.J.J.

<sup>58</sup> Acte du 21 janvier 1845 par-devant le notaire Gauthier, enregistré les 20 décembre 1845 et 10 janvier 1846. AGR, Enregistrement et Domaines 4465 p. 73-74. Voir aussi VARENDONCK F., *op. cit.* p. 47, qui évoque toutefois une autre date (1847). Réf. : Archives du cadastre provincial, Uccle 6, section G, art. 645. La situation n'est pas claire et mérite des compléments de recherche que le temps ne nous pas permis de mener avant la publication de cet article.

<sup>59</sup> *Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec ses mutations (Atlas cadastral de Belgique)*, par P.C. Popp, Bruges, vers 1860, plan et matrice (art. 645).

<sup>60</sup> VARENDONCK F., *op. cit.*, p. 47.

<sup>61</sup> VARENDONCK F., *op. cit.*, p. 47.

<sup>62</sup> Comme le rapporte H. Crokaert, dans *Uccle au temps jadis* (3<sup>e</sup> édition), 1969, p. 148.

<sup>63</sup> Ces transformations sont visibles sur les cartes de l'époque (Institut Cartographique Militaire, actuellement Institut Géographique National).

<sup>64</sup> VARENDONCK, F., *op. cit.*, p. 47, avec réf. Archives du cadastre provincial, Uccle 6, section G, art. 2879.

<sup>65</sup> Pour les deux derniers paragraphes, lire VARENDONCK, F., *op. cit.*, p. 47 et 48, avec références. On ignore si le château tel que Derons nous le fait connaître a connu d'autres transformations avant Cramer.

<sup>66</sup> Henri Crokaert, d'abord, dans *Uccle au temps jadis* (1<sup>er</sup> éd.), 1925, p. 72, mais il a rectifié son erreur par la suite, dans une édition suivante (3<sup>e</sup> éd., 1969, p. 148). Varendonck aussi, dans *Les châteaux d'Uccle*, lorsqu'il présente le château Sainte-Marie comme le successeur du Hof ten Hane (p. 46).

<sup>67</sup> VARENDONCK, F., *op. cit.*, p. 46. Réf. : Archives du cadastre provincial, Uccle 6, section G, art. 1081. La suite de ce qui est dit du château Sainte-Marie est tirée du même texte.

<sup>68</sup> *Plan parcellaire de la commune d'Uccle avec ses mutations (Atlas cadastral de Belgique)*, par P.C. Popp, Bruges, vers 1860, plan et matrice (art. 1081). On y voit que Cuvelier est propriétaire de la parcelle sur laquelle le château sera édifié.

<sup>69</sup> H. Collaert (1566-1628) s'est inspiré des dessins de Jan Sadeleer (1550-1600) exécutés eux-mêmes d'après des peintures de Hans Bol (1534-1593), réalisées vers 1575. Cfr J. Lorthiois, *La fontaine du Stadhouder* dans *Ucclesia*, sept. 1983, n° 97, p. 2-7. Voir aussi du même et de S. Modrie, *Les châteaux de Carloo : archéologie et histoire*, Bruxelles, Cercle d'Histoire d'Uccle, MRAH & Région de Bruxelles-capitale (Service des monuments et sites), p. 213-14.

<sup>70</sup> Lire à ce sujet H. Crokaert, *Les Moulins d'Uccle* dans le *Folklore Brabançon*, sept. 1962, n° 155, p. 289-329 (particulièrement p. 313-5). La situation du Nederste Molen, depuis longtemps disparu, reste cependant incertaine.

<sup>71</sup> SANDER PIERRON *Histoire de la Forêt de Soignes*, Bruxelles, Charles Bulens, 1905, p. 465-7.

<sup>72</sup> Lire les commentaires de S. Modrie sur la question dans *Les châteaux de Carloo ...* p. 18-19.

<sup>73</sup> Cette dénomination correspond au Couvent des Grands Carmes à Bruxelles.

---

## VIE DU CERCLE

### Notre expo à Carloo en septembre

Comme nous l'avions annoncé, nous avons organisé en septembre une exposition sur les seigneurs de Carloo. Celle-ci a eu lieu dans l'église

Saint-Job dont on fête le centenaire tout au long de cette année 2013. Nous en reparlerons en détail dans le prochain *Ucclesia* qui paraîtra en janvier 2014. Le compte-rendu de l'exposition aurait dû être publié dans le présent numéro mais



*Une vue de l'exposition sur les seigneurs de Carloo dans l'église Saint-Job.*

nous avons préféré le consacrer entièrement - ou presque - au château du Hof ten Hane, dont nous publions une représentation ancienne, inédite jusqu'à ce jour.

### Notre activité du mois d'octobre



*Un arrêt bienvenu dans le superbe intérieur du Domaine Allard. On reconnaît à gauche, Monsieur et Madame Nobels, et à droite, Monsieur et Madame Pierrard.*

Nous étions peu nombreux (une petite dizaine), ce dimanche 13 octobre, à nous rassembler devant la chapelle de Stalle pour emprunter ensuite le discret chemin du Delleweg qui mène de l'avenue Princesse Paola à la rue Victor Allard. Le temps franchement exécrable qui a régné toute la journée a dû en décourager plus d'un. La promenade s'est terminée par la visite du *Domaine Allard* (au n° 88 de la rue du même nom), le grand parc d'abord que la pluie nous a empêché de parcourir comme nous l'aurions voulu, la villa ensuite dont nous avons pu admirer le décor raffiné d'un hôtel de maître de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin au sec, nous avons pu bénéficier de l'hospitalité de notre administrateur, Yvan Nobels, et de son épouse, parents des propriétaires des lieux. Nous

les remercions encore et regrettons seulement de n'avoir été que quelques-uns à profiter de ce « lieu d'exception ».

### Cotisations

En cette fin d'année, nous vous invitons à renouveler votre cotisation de membre de notre

Cercle. Les cotisations pour l'année 2014 s'établissent comme suit :

Membre ordinaire : 10 euros

Membre protecteur : 15 euros

Etudiant : 5 euros.

Elles sont à verser au compte n° 000-0062207-30 (IBAN : BE15 0000 0622 0730) du Cercle d'Histoire d'Uccle, rue Robert Scott, 9 à 1180 Bruxelles.

Les nouveaux membres inscrits à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 ne doivent pas payer de nouvelle cotisation.

Un grand merci à tous les membres qui spontanément majorent leur versement.

### Lidgeld

We zouden op prijs stellen indien de leden, vanaf nu hun bijdrage zouden willen storten op PRK nr 000-0062207-30 (IBAN : BE15 0000 0622 0730) van de Geschiedkundige Kring van Ukkel, Robert Scottstraat, 9, 1180 Brussel. De bijdragen voor 2014 blijven als volgt bepaald :

Gewone leden : 10 euro.

Beschermende leden : 15 euro.

Studenten : 5 euro.

De nieuwe leden die vanaf 1 juli 2013 zijn ingeschreven, moeten geen nieuwe bijdrage betalen.

Eveneens dank aan alle leden die spontaan hun storting optrekken.

# NOUVELLES BREVES

## Nous avons lu

La revue *Chroniques de Watermael-Boitsfort* signale, dans son supplément de septembre 2013, la publication prochaine d'un hommage à feu Jacques Lorthiois. Un recueil rassemblera les textes publiés dans divers endroits, consacrés à des bâtiments emblématiques, à des archives paroissiales et à un personnage d'envergure : Michel de Cafmeyer.

## Les commémorations du 11 novembre du temps de la Grande Poste, place de la Monnaie

### Une délégation de facteurs uclois à Bruxelles

*Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie  
Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie*  
Victor Hugo

Du temps de l'ancienne Grand-Poste, place de la Monnaie, les facteurs tombés lors de la Grande Guerre et de la Seconde Guerre Mondiale étaient commémorés chaque année. Les délégations de facteurs venues des dix-neuf communes rejoignaient celle de Bruxelles sur la Grand-Place, puis, le cortège, précédé de la fanfare de la Poste, le drapeau de la Postale (l'association d'entraide) déployé, se dirigeait vers le monument commémoratif scellé dans l'entrée intérieure de l'imposante ancienne Grand-Poste. La délégation ucloise était composée de sept ou huit facteurs qui tenaient à célébrer leurs collègues tombés pour la patrie.

Après la cérémonie, les célébrants étaient invités dans le grand restaurant de la Poste, où leur étaient servis un café et deux croissants.

Le monument commémoratif serait conservé actuellement à Bruxelles - X.

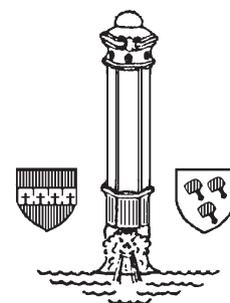


*Cérémonie du 11 novembre dans le courant des années 1970.  
(photo collection Stephan Killens)*

## Membres d'honneur

(par ordre d'octroi du titre)

M. le Pasteur Emile Braekman, fondateur et ancien administrateur †  
M. André Gustot, ancien administrateur  
M. Jean Deconinck, fondateur, ancien administrateur et vice-président  
M. Paul Martens, ancien administrateur  
M. Michel Maziers, ancien administrateur et vice-président  
M. Jacques Lorthiois, administrateur et ancien vice-président †  
M. Henry de Pinchart de Liroux, ancien administrateur †  
Mme Monique Van Tichelen, ancien administrateur  
M. Jacques-Robert Boschloos, ancien administrateur  
M. Jean-Pierre De Waegeneer, ancien administrateur et trésorier  
M. Raf Meurisse, ancien administrateur  
M. Jean Lhoir, ancien éditeur d'Ucclensia



## Ouvrages édités par le cercle

Les ouvrages ci-après restent disponibles et peuvent être obtenus au siège de notre cercle :

Monuments, sites et curiosités d'Uccle - 3e éd. (2001)	6 euros
Histoire d'Uccle, une commune au fil du temps	4 euros
Les châteaux de Carloo	5 euros
Le Kinsendael, son histoire, sa flore, sa faune	2 euros
La chapelle de Notre - Dame de Stalle	2 euros
Le Papenkasteel à Uccle	1 euro

Castel van mijn heer de pié  
boon stalle 1933

